

# Agent de la Police Portuaire (Surveillant de Port / Auxiliaire de surveillance portuaire)

AU SEIN DU Service de Police Portuaire

Poste permanent : Titulaire – Contractuel

Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs – Rédacteurs Territoriaux et  
Adjoints Techniques et Techniciens territoriaux

Villeneuve-Loubet dotée de près de 4km de plages, la commune affiche sans rougir l'image d'une station balnéaire active avec son port de plaisance au cœur de la célèbre Marina Baie des Anges. Sa situation privilégiée, proche des grands centres comme Nice, Monaco ou Cannes, en fait une destination de choix pour y vivre.

## Candidatures :

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de Villeneuve-Loubet

Hôtel de Ville – Place de la république – 06270 VILLENEUVE LOUBET

[recrutement@villeneuveloubet.fr](mailto:recrutement@villeneuveloubet.fr)

Poste à pourvoir  
**le 1<sup>er</sup> mars 2025**

Vous serez rattaché(e) à la direction général Adjoint Règlementation Achat Public et Domanialité au sein du service de la Police Portuaire et vous serez placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du chef de service afin d'assurer les missions suivantes :

### **Exercer les missions de police portuaire Préserver la sécurité des personnes et des biens**

Veiller au respect des règlements généraux et particuliers relatifs à la police portuaire

Contrôle de l'affectation des postes à quai

Prévention de la pollution des plans d'eau

Constatation des infractions en matière d'occupation du domaine portuaire

Constatation des dégradations sur les ouvrages portuaires et prévention de la pollution des plans d'eau

Rédaction de rapports, constats et comptes-rendus / Tenue de rapports journaliers/ Rédaction et transmission d'un bulletin hebdomadaire.

Participation aux stages et exercices de formation professionnelle et de maintien des acquis.

### **Recueil d'information et diffusion auprès des autorités et du grand public**

Recueil et transmission des informations sur les navires, l'état du trafic portuaire et la détention des pièces administratives, documents et assurances des navires

Transmission des Bulletins Météorologiques Spéciaux et des Alertes Météorologiques.

Actualisation des documents nautiques. Transmission de l'information nautique aux usagers.

Contrôle de l'affichage et de la bonne diffusion des bulletins météorologiques et des informations nautiques et portuaires.

### **Apporte son concours aux missions d'exploitation des activités de plaisance**

Informations aux usagers du port et veille au respect de la réglementation sur plan d'eau et sur les quais et appontements.

Inspection quotidienne des amarrages, des fonds, des digues, des affouillements, des quais et des pontons.

# Agent de la Police Portuaire

## (Surveillant de Port / Auxiliaire de surveillance portuaire)

### AU SEIN DU Service de Police Portuaire

**Les valeurs internes de l'Administration Villeneuvoise,**

Elles sont au nombre de quatre :

**Honnêteté**

**Respect**

**Engagement**

**Exemplarité**

**Apporte son concours aux opérations de secours et en cas de sinistre**  
Contribue à l'élaboration et à l'actualisation des procédures d'alerte et des protocoles de 1ers secours. Participe aux exercices d'alerte et de secours.

Application des fiches interventions en lien avec le Commandant de Port / Prise des premières mesures strictement et immédiatement nécessaires, jusqu'à l'arrivée du commandant des opérations de secours (C.O.S.)

Assistance au commandant des opérations de secours (C.O.S.) pour toutes les questions relevant de sa compétence (SDIS ou CROSS)

- Moyens matériels mis à disposition : Port d'une tenue vestimentaire distinctive et d'équipements de protection individuelle, notamment nautiques / Equipements de bureau (mobilier, fournitures) / Moyens téléphoniques et informatiques (Ordinateur) avec accès Internet et messagerie électronique de service

- Conditions particulières d'exercice

Interventions possibles en dehors des heures ouvrables en fonction des contraintes d'exploitation du port (trafic et événements) / Interventions ponctuelles d'urgence possibles en dehors des heures de service ;

Travail en extérieur : notamment sur l'ensemble du domaine portuaire; Bonne condition physique recommandée ;

Pics d'activités : Saison estivale (mai à octobre) ;

Si possible bilingue anglais (+ langage maritime OMI), autre langue parfois demandée (italien apprécié) ;

La responsabilité civile et pénale de l'agent peut être engagée en cas d'erreur d'appréciation d'un danger, d'un dommage, d'un sinistre, etc.

- Hygiène-protection-et-sécurité

- Equipements de protection individuelle
- Formation continue et suivi des exercices

#### **Candidatures :**

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de Villeneuve-Loubet

Hôtel de Ville – Place de la république – 06270 VILLENEUVE LOUBET

[recrutement@villeneuveloubet.fr](mailto:recrutement@villeneuveloubet.fr)

Poste à pourvoir  
**le 1<sup>er</sup> mai 2024**



Commune de Villeneuve Loubet

Direction des Ressources Humaines  
et de la Qualité de Vie au Travail

Au cœur du Service Public  
Bien-être au travail  
Accompagnement professionnel  
Evolution de carrière

# Agent de la Police Portuaire (Surveillant de Port / Auxiliaire de surveillance portuaire)

## AU SEIN DU Service de Police Portuaire

### Les valeurs internes de l'Administration Villeneuvoise,

Elles sont au nombre de quatre :

**Honnêteté**

**Respect**

**Engagement**

**Exemplarité**

- Formation diplômante minimum requise : Niveau Bac
- Habilitation professionnelles requises :
  - Maîtrise des réglementations applicables dans un port (Code des Transports) ;
  - Bonne connaissance de la réglementation maritime, portuaire et du droit de l'environnement.
  - Maîtriser les techniques rédactionnelles spécifiques au secteur concerné (rapports de sinistres, arrêté ; Procès-Verbal...);
  - Formation technique et expérience professionnelle en milieu maritime ou portuaire.
  - Nécessité d'avoir au minimum le Permis Mer Option Côtière.
  - Nécessité d'être titulaire du CRR (ANFR) et/ou du CRO (AffMar).
  - Nécessité d'être titulaire d'un diplôme de secourisme PSE minimum.
  - Bonne pratique régulière de la navigation maritime ou à minima un permis Mer de moins de 5 ans.
  - Pratique correcte du matelotage basique et plus généralement des mises en sécurité d'un navire.
  - Souhaité : Savoirs marins/ notions d'anglais OMI / bonne constitution et qualités physiques adaptées.
  - Maîtrise de l'outil informatique et bonnes qualités rédactionnelles.

### Candidatures :

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire de Villeneuve-Loubet

Hôtel de Ville – Place de la République – 06270 VILLENEUVE LOUBET

[recrutement@villeneuveloubet.fr](mailto:recrutement@villeneuveloubet.fr)

Poste à pourvoir

**le 1<sup>er</sup> mai 2024**

**Amplitude horaire de travail** : temps complet du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30

Temps de travail modulable en fonction de la période estivale et des besoins du service sur le créneau suivant : 07H00 à 21H00 (décalage de prise de poste et de départ du service).

Permis B.

### **Rémunération :**

Statuaire

- + RIFSEEP (IFSE part fixe et CIA part variable)
- + 13<sup>ème</sup> mois indiciaire
- + participation Prévoyance – Mutuelle